

nous procurer des sujets. Je vois aussi cela, surtout depuis que notre chère communauté de Montréal paraît disposée à se retirer sous ce rapport. Mais je trouve encore un remède ; de plus, j'ai la ferme persuasion que si Dieu veut la fin, il donnera aussi les moyens. Il y a à peine trois ans que nous sommes ici ; il n'y a rien d'étonnant que nous n'ayions pas encore assez de sujets pour subvenir à nos besoins. A cela je réponds encore qu'il y a lieu d'espérer pour l'avenir ; je puis me tromper, mais je crois apercevoir parmi nos enfants des germes de vocation religieuse, et la pensée que si nous partions, elles seraient exposées à perdre leur vocation faute de moyens et d'éducation, me touche sensiblement.

Si le bon Dieu permet que nous puissions continuer, j'ai la ferme confiance qu'avant longtemps nous pourrions nous pourvoir de sujets.

Un quatrième et bien grand embarras se présente encore, Monseigneur ; ce serait dans le cas, où, n'y ayant qu'un seul prêtre à la paroisse, nous dussions être privées souvent du St. Sacrifice de la Messe et de la Sainte Communion, secours qui nous sont nécessaires pour nous soutenir dans la vie de sacrifices que nous devons mener ici. Nous avons besoin de nous nourrir souvent du Pain des forts, afin de demeurer constamment fidèles à tous nos devoirs. Je conçois que ce point est d'une grande importance, et s'il devait toujours en être ainsi, je dirais comme nos Sœurs, que, comme religieuses nous ne pouvons vivre ainsi. Cependant si nous ne devons, comme je le désire bien, être soumises à ces privations que pendant un certain temps, je ne voudrais pas pour cette raison quitter l'entreprise, car le bon Dieu peut bien permettre ces épreuves et privations, pour nous rendre plus ferventes et nous faire apprécier davantage tous les secours spirituels que nous donnent nos saintes règles. J'attendrais donc en patience le moment voulu par la Divine Providence, qui, comme une bonne Mère, veille sur nous avec tant de soin.

A présent, vous ayant dit tout ce que j'avais sur le cœur, que Votre Grandeur daigne me pardonner de venir ainsi occuper vos précieux moments ; mais, dans la circonstance